



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Reconnaissance des PADHUE (praticiens à diplômes hors Union européenne)

Question écrite n° 30259

Texte de la question

M. Stéphane Peu interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur la situation des praticiens à diplômes hors Union européenne (PADHUE). Les PADHUE sont entre 4 000 et 5 000 à exercer, principalement dans les hôpitaux publics, en France. Ces femmes et ces hommes exercent les mêmes fonctions que les médecins disposant de diplômes français mais avec un statut différent et des salaires dérisoires. Sans elles et sans eux de nombreux hôpitaux publics seraient bien en mal d'assurer leurs missions quotidiennes. Certains services ne fonctionnent que grâce à leur présence et leur abnégation. C'est le cas, par exemple, des hôpitaux implantés en Seine-Saint-Denis comme l'hôpital Delafontaine à Saint-Denis. Les PADHUE ont œuvré sans relâche durant la crise du covid-19 pour sauver des vies et surmonter la vague déferlante des malades. Certains ont d'ailleurs payé de leur vie cet engagement. Ces femmes et ces hommes méritent la reconnaissance de la Nation, ils doivent pouvoir jouir d'un statut et de salaires équivalents à leurs collègues à diplômes français. Sans attendre les résultats de la consultation sur l'avenir du secteur hospitalier et de la médecine de ville, appelée « Ségur de la santé », et pour se conformer aux engagements pris le 25 mars 2020 à Mulhouse par le Président de la République auprès « des femmes et des hommes mobilisés en première ligne pour protéger les Français du covid-19 », M. le député demande à M. le ministre des solidarités et de la santé d'intégrer les PADHUE dans le système de santé du pays à l'instar des demandes formulées ces dernières semaines par de nombreux professionnels de santé. Il l'interroge donc afin de connaître son avis sur le sujet et les décisions qu'il entend prendre pour remédier rapidement à cette inégalité de traitement.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Peu](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (2^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30259

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 1er février 2021

Question publiée au JO le : [9 juin 2020](#), page 3961

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)